

# arts : arts plastiques

LYCÉE  
LUMIÈRE

## Qu'est-ce que c'est ?

La section Arts Plastiques propose un enseignement de spécialité sur les niveaux de Première et de Terminale. L'enseignement des arts plastiques associe l'exercice d'une pluralité de pratiques plastiques (dessin, peinture, sculpture, installation, photographie, etc.) à la construction d'une culture artistique.

## Pour qui ?

**La spécialité Arts plastiques s'adresse à tous les créatifs.**

L'enseignement des arts plastiques, développé dans notre secteur géographique, permet une continuité et un approfondissement des apprentissages en favorisant une poursuite entre le collège, le lycée et l'enseignement supérieur. supérieur (avec, pour spécificité, la Classe Préparatoire aux Écoles Supérieures, Classe d'Approfondissement en Arts Plastiques dans notre lycée, BAC+1).

## Quel est le contenu ?

La pratique des élèves, articulée à des apports culturels et méthodologiques, est au centre de l'enseignement des arts plastiques. Elle a pour ambition de créer en considérant les enjeux de la création artistique passée et actuelle.

### Les enseignants ont pour ambition :

- de permettre aux élèves la découverte de ces possibles, de leurs potentiels et de leurs significations ;
- de les accompagner dans le choix de leurs propres moyens d'expression (selon une intention) et dans l'élaboration progressive d'une démarche personnelle.

## La spécialité et le baccalauréat

L'enseignement de spécialité (coefficient 16) est évalué par une épreuve écrite de 3h30 et une épreuve orale (à partir de la constitution d'un dossier de pratique) de 30 minutes. Les cours sont dispensés sur 4h en première et 6h en terminale.

## Des conditions d'étude optimales

La salle d'arts plastiques se compose de plusieurs parties spécifiques, ajustables selon les besoins. L'espace d'environ 200 m<sup>2</sup>, très confortable et ouvert, permet donc aux enseignants de guider les élèves dans des activités magistrales, individuelles ou collectives.

SPÉCIALITÉ

## Découvertes & explorations

LYCÉE  
LUMIÈRE

Les apports sont nourris par des échanges et des rencontres fréquents avec des structures culturelles et des professionnels de différents domaines artistiques. Établissement de secteur, nous entretenons une relation privilégiée avec la Maison de la Danse. Nous multiplions les visites d'expositions pour favoriser la rencontre directe avec les œuvres d'art (par exemples au Musée des Beaux-Arts de Lyon, dans les différents lieux de la Biennale d'Art Contemporain, au Musée d'Art Contemporain de Lyon, à l'Institut d'Art Contemporain de Villeurbanne ou encore à la journée dans d'autres villes selon les contenus de programmes). Les élèves sont régulièrement invités à expérimenter le processus créatif par la rencontre avec un public lors d'expositions de réalisations personnelles dans un lieu dédié dans le lycée (la CO-Galerie) ou hors-les-murs comme cette année au Musée des Moulages de Lyon.



LA BIENNALE  
DE LYON  
ART

I  
A INSTITUT  
D'ART CONTEMPORAIN  
C  
Villeurbanne/Rhône-Alpes

mac  
musée  
d'art contemporain  
de Lyon

MUSÉE D'ART  
MODERNE ET  
CONTEMPORAIN  
SAINT-ÉTIENNE  
MÉTROPOLE

MUSÉE  
DES BEAUX-ARTS  
DE LYON

MAISON DE LA  
danse  
Pôle européen de création | LYON

MT MAD

URDLA



SPÉCIALITÉ